

REPUBLIC DU CAMEROUN  
Paix – Travail – Patrie  
MINISTERE DE LA PROMOTION  
DE LA FEMME ET DE LA FAMILLE  
SECRETARIAT GENERAL  
DIRECTION DES AFFAIRES GENERALES  
SOUS DIRECTION DU BUDGET, DU MATERIEL  
ET DE LA MAINTENANCE  
SERVICE DES MARCHES PUBLICS

REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace – Work – Fatherland  
MINISTRY OF WOMEN'S  
EMPOWERMENT AND THE FAMILY  
SECRETARIAT GENERAL  
DEPARTMENT OF GENERAL AFFAIRS  
SUB-DEPARTMENT OF THE BUDGET,  
EQUIPMENT AND MAINTENANCE  
PUBLIC CONTRACT'S SERVICE

000158

30, MAI 2023

DECISION N°23/

/D/MINPROFF/SG/DAG/SDBMM/SMP DU

Portant attribution du marché passé suivant l'Appel d'Offres National Ouvert n°001/AONO/MINPROFF/CIPM/2023 du 03 avril 2023 pour la fourniture d'un véhicule berline pour le Ministère de la Promotion de la Femme et de la Famille

LE MINISTRE DE LA PROMOTION DE LA FEMME ET DE LA FAMILLE,

Vu la constitution ;  
vu la loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des autres entités publiques ;  
vu la loi n°2022/020 du 17 décembre 2022 portant loi de Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2023 ;  
vu le décret n°77/41 du 03 février 1977 fixant les attributions et l'organisation des contrôles financiers auprès des départements ministériels ;  
vu le décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement modifié et complété par le décret n°2018/190 du 02 mars 2018 ;  
vu le décret n°2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;  
vu le décret n°2012/638 du 21 décembre 2012 portant organisation du Ministère de la Promotion de la Femme et de la Famille ;  
vu le décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;  
vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;  
vu le décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant nomination d'un Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;  
vu le décret 2019/191 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;  
vu l'arrêté n°033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur les Cahiers des Clauses Administratives Générales applicables aux Marchés Publics ;  
vu la décision n°000000060/D/MINMAP/SG/DAJ du 04 janvier 2019 constatant la composition des Commissions Ministérielles de Passation des Marchés ;  
vu la Circulaire n°0000006/C/MINFI du 30 décembre 2022 portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat, et des autres Entités Publiques, pour l'Exercice 2023 ;

Considérant la lettre n°23/002/L/MINPROFF/CIPM du 22 mai 2023 relative à la proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics ;

Considérant les nécessités de service,

**DECIDE :**

**Article 1 :** la Société ci-dessous citée est attributaire du Marché pour la fourniture d'un (01) véhicule berline pour le Ministre de la Promotion de la Femme et de la Famille, conformément au tableau ci-après:

Attributaire	Nature des prestations	Lieu d'exécution	Montant TTC (FCFA)	Délai d'exécution
Société Central Motors Cameroon Sarl  B P : 35 013 Yaoundé, Tél: 690 08 73 38	Fourniture d'un (01) véhicule berline pour le Ministre de la Promotion de la Femme et de la Famille.	Sous-Direction du Parc Automobile de l'Etat	65 000 000	Quarante-cinq (45) jours

**Article 2 :** le mandataire de cette Société est invité à se présenter à la Direction des Affaires Générales, Sous-direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance, Service des Marchés Publics, pour l'établissement du Marché correspondant.

**Article 3 :** la présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

Yaoundé, le

**AMPLIATIONS :**

- MINMAP ;
- ARMP ;
- CIPM/MINPROFF;
- CFC/MINPROFF ;
- CHRONO/ARCHIVES.

